

SONDAGE SUR L'IMPLANTATION DU CODE-BARRES DANS LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

Roxane Therrien¹, B.Pharm., M.Sc., Maricia Sarkis², étudiante 4^e année Pharm.D.,

¹CISSS de Laval, Laval (Québec), Canada

²Faculté de Pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec), Canada

Introduction : Afin d'assurer une plus grande sécurité du circuit du médicament, le département de pharmacie du CISSS de Laval souhaite implanter la vérification contenant-contenu (VCC) par code-barres des reserves unidoses unquotidiens, communément appelés «cassettes». Pour se faire, il est souhaitable de recueillir l'expérience des autres établissements.

Objectif : Évaluer la pénétration de la VCC par code-barres dans les établissements de santé québécois pour les différentes tâches du circuit du médicament et explorer plus spécifiquement l'utilisation du code-barres pour la VCC des reserves unidoses unquotidiens.

Méthodologie : Nous avons mené un sondage en ligne via Survey Monkey auprès des chefs des départements de pharmacie du 14 au 23 mars 2017. Nous avons utilisé le bottin de l'APES et envoyé le sondage aux 100 personnes avec un titre de chef au 13 mars 2017.

Résultats : Nous avons obtenu les réponses de 35 répondants représentant chacun une installation possédant un département de pharmacie pour un taux de réponse de 35%. Seulement 5,7% des établissements n'utilisent le code-barres pour aucune tâche du circuit du médicament. En ce qui concerne le VCC par code-barres des reserves unidoses unquotidiens, 54% des établissements ont répondu l'avoir implanté. Les répondants ont décrits les défis qu'ils ont eu à surmonter pour l'implantation.

Conclusion : Le code-barres est utilisé à plusieurs étapes du circuit du médicament à des taux très variables. Il reste encore énormément de place à l'amélioration pour l'implantation de cette technologie à travers toutes les étapes du circuit du médicament dans les établissements de santé québécois.